

**MAIRIE LE PIN**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix, le cinq novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal du PIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M Raymond BONNOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 octobre 2010

PRESENTS : MM BONNOT Raymond - DECERLE Alain - JARDIN Pascal - BERTHIAUD Michel - VARY Thierry - PASCOT Olivier et Mmes RAY Martine - CABAMUS Myriam - PASQUALINI Angélique et SAVRE Sylvie.

ABSENTS : Mr COSTA José (excusé)

Mme CABAMUS Myriam a été élu secrétaire de séance  
Nombre de Conseillers en exercice : 11  
Nombre de Conseillers présents : 10  
Nombre de Conseillers votants : 10

**SOUS-PREFECTURE DE VICHY**  
DOCUMENT REÇU LE  
**18 NOV. 2010**  
VU POUR VALOIR RÉCÉPISSÉ

**MISE EN CONCESSION AUTOROUTIERE DE LA RCEA EN 2X2 VOIES.**

La RCEA traverse le Département de l'Allier d'est en ouest. Depuis plusieurs décennies, le Conseil Général, les communes, leurs élus, les habitants, les diverses associations de riverains et les acteurs économiques se sont appliqués à demander la mise en 2x2 voies.

Quelques tronçons ont été réalisés mais la route reste très accidentogène. Les derniers mois sont éloquentes en nombre d'accident et de décès.

Un débat public national est mis en place par l'Etat à partir du 4 novembre. Il prévoit la mise à niveau à 2x2 voies de la RCEA par une concession autoroutière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :  
Par 6 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions,

- Manifeste son soutien à cette initiative et demande la mise en concession autoroutière de la RCEA dans les plus brefs délais.
- Insiste également sur la mise en place de mesures de sécurité dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure.

DCM N° : 07.11.2010  
Expédié en Sous Préfecture :  
Le .....  
Publié ou notifié :  
Le .....  
Le Maire,

Pour extrait conforme,  
Fait à LE PIN, le 05 novembre 2010  
LE MAIRE,

